

Des avantages pour le personnel retraité

Une déduction de 50 % sur le prix d'admission aux cours et conférences offerts par les Belles Soirées.

L'accès au système informatique de l'Université, notamment l'adresse courriel, à condition de conserver votre accès SIM et de le renouveler chaque année.

Une exonération complète ou partielle des frais de scolarité pour la personne retraitée, son conjoint et ses enfants à charge.

Une réduction de 20 % sur les frais d'inscription au CEPSUM à partir de 60 ans et de 25 % à 65 ans.

Des conférences gratuites et des rabais sur des activités sociales et culturelles organisées par l'Association.

D'autres offres et rabais disponibles sur le site web de l'Association :

www.apresum.umontreal.ca

Catégories de membres :

L'Association compte trois catégories de membres :

Membre actif : tout membre du personnel préretraité ou retraité de l'Université de Montréal intéressé aux buts et aux activités de l'Association et qui paie sa cotisation.

Membre externe : toute personne qui ne peut être membre actif, qui est intéressée aux buts et aux activités de l'Association et qui paie la cotisation régulière. Le membre externe a droit aux mêmes avantages et privilèges que le membre actif, sauf le droit de voter aux Assemblées générales et aux Assemblées spéciales et de poser sa candidature à un poste au Conseil d'administration.

Membre honoraire : toute personne que l'Assemblée générale veut honorer et dont la candidature est présentée et appuyée par trois (3) membres actifs.

Carte de membre :

Lors de la première adhésion, le Conseil d'administration émet une carte de membre.

Cotisation annuelle :

Le montant de la cotisation annuelle est déterminé par l'Assemblée générale et n'est pas remboursable.



© 2019

Demande d'adhésion

Étape 1 : Identification

- Je désire devenir membre actif de l'APRÈS l'UM
 Je désire devenir membre externe de l'APRÈS l'UM

Nom : _____

Prénom : _____

Adresse : _____

Ville : _____

Province : _____ Code postal : _____

Téléphone : _____

Courriel : _____

Date officielle de la retraite : _____

Dernier poste occupé et unité administrative :

- 1186 1244 4338
 ACPUM Cadre Professionnel
 Autre : _____

Cotisation mensuelle : 2,00\$

- Je reçois ma rente à titre de personne retraitée
 Je reçois ma rente comme conjoint(e) survivant
 Membre externe : 24 \$/année débutant le 1^{er} mai
 Je veux recevoir les invitations aux activités
 Je veux recevoir les mises à jour du site web
 Je veux recevoir les informations générales



Étape 2

Retenues de la cotisation à la source

Autorisation visant les retenues de la cotisation à la source

J'autorise l'Université de Montréal et la Fiducie Desjardins à retenir sur ma rente ma cotisation à l'APRÈS l'UM et à la remettre à celle-ci. Il est entendu que je peux annuler cette autorisation après un cycle d'une année en avisant par écrit l'APRÈS l'UM.

Matricule U de M : _____
(Numéro imprimé sur votre confirmation de dépôt)

N° d'assurance sociale : _____

Nom : _____
(En lettres moulées, exactement tel qu'il figure sur votre confirmation de dépôt)

Signature : _____

Date : _____

L'information recueillie est indispensable pour que soient retenues sur votre rente vos cotisations à l'APRÈS l'UM.

Cette information confidentielle ne sera communiquée qu'au Régime de retraite de l'Université de Montréal et qu'à la Fiducie Desjardins.

Étape 3

Retourner à l'APRÈS l'UM

ASSOCIATION DU PERSONNEL
PRÉRETRAITÉ ET RETRAITÉ
DE L'UNIVERSITÉ
DE MONTRÉAL



l'Association qu'il vous faut !

APRÈS l'UM
Université de Montréal,
Pavillon 3744 Jean-Brillant
C.P. 6128
Succursale Centre-ville
Montréal, QC, H3C 3J7

Téléphone: 514-343-6111 poste 1862

Courriel : apresum@umontreal.ca
Web: apresum.umontreal.ca

Formulaire d'inscription
Version : 12 avril 2019



ASSOCIATION DU
PERSONNEL
PRÉRETRAITÉ ET
RETRAITÉ DE
L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL

Fondée en 1988, l'APRÈS l'UM est une Association à but non lucratif offrant, au personnel préretraité et retraité de 55 ans et plus de l'Université de Montréal, un milieu d'appartenance où ils peuvent participer aux décisions et s'informer sur tout ce qui concerne la retraite et les droits des retraités.

Les buts de l'APRÈS l'UM

- ♦ **Défendre** de façon efficace les droits et les intérêts du personnel préretraité et retraité de l'Université de Montréal.
- ♦ **Favoriser** les rencontres et la communication entre ses membres.
- ♦ **Organiser** des activités pour promouvoir les objectifs de l'Association.
- ♦ **Intervenir** auprès de tout organisme ou gouvernement susceptible d'améliorer leur condition.